Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20260513-095D_2026-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN **COMMUNE DE BADEN**

FEUILLET 2026-00395

Nombre de Conseillers	
En exercice :	**28**
Présents :	**25**
Votants :	**28**

L'an deux mille vingt-six, le 11 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 30 avril 2026 et sous la présidence de Monsieur Christophe BÉDARD, Maire.

Présents : Jean-Charles DUMONT, Élise FERRY, Philippe EVEZARD, Aurélie BERSIER, Paul HAROCH, Perrine TANGUY, Victoire DORISE, Michel ADELAÏDE, Daniel GUILLEMOT, Catherine VERNIER, Thibaut ARTUR DE LA VILLARMOIS, Corinne RUYSSEN, Bertrand ROBIC, Nathalie LE GUEN, Valéry JACOB, Christine DE MEDTS, Nathan RIO, Sylvie MAHÉO, Patrick PIQUET, Chantal DE GRAEVE, Yannick LECOANET, Nadège CORSO, Marc PETITRENAUD, Virginie LE GALL

Ont donné procuration : Armelle LATTARD à Aurélie BERSIER, Philippe FERNANDEZ à Élise FERRY, Anaïs RUPIN à Perrine TANGUY

Secrétaire de séance : Thibaut DE LA VILLARMOIS

Le procès-verbal de la précédente réunion est arrêté à l'unanimité.

095D/2026 - TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

L'article 261 du code de Procédure Pénale fait obligation au Maire, en vue de d'établir la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés d'assises, de dresser publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2026. Soit pour la commune de Baden, 4 jurés d'où 12 noms à tirer au sort.

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés. La liste définitive sera établie dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du code de Procédure Pénale.

Pour la constitution de cette liste, ne seront pas retenues, les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2027. Sont dispensées des fonctions de juré, les personnes âgées de plus de 70 ans.

Vu la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 modifiée par la loi n°80-1042 du 23 décembre 1980 portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 janvier 2026 fixant à 540 le nombre de jurés constituant la liste annuelle pour le département du Morbihan et fixant la répartition des jurés entre les diverses communes du département,

Vu la circulaire préfectorale en date du 28 janvier 2026 portant dispositions relatives à la constitution du jury d'assises 2027 et engageant les communes à constituer la liste préparatoire dans le délai de rigueur du 30 mai 2026,

Nous proposons de procéder à l'établissement de la liste par deux tirages au sort successifs, dont le premier tirage donnera le numéro de la page de la liste générale des électeurs, un second tirage donnera la ligne et par conséquent le nom du juré.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20260513-095D_2026-DE

Sont ainsi désignées après tirage au sort, les personnes suivantes :

1. GUILLARD René
2. MARCHAND Maud
3. MADEC Jean-Marie
4. NAROUR Béatrice
5. RAULT Jean-Philippe
6. TATTEVIN Christine
7. LAVERGNE Nathalie
8. MORELET Aelig
9. RAUX François
10. LESPAGNOL Ariane
11. JUSTUM Antoine
12. LANCIEN Arnaud

Fait à BADEN, le 12 mai 2026
Le Maire,
Christophe BÉDARD

